

**Temps de recueillement inter-religieux pour la paix  
dimanche 11 novembre de 9h à 9h30 à l'église Saint Saturnin  
pour le centenaire de l'armistice de la guerre 14/18**

**Tous invités**

## AGENDA

Mardi 6 : 20h30 – Equipe d'Animation Paroissiale

Jeudi 8 : 14h00 - UCC - Equipe Pastorale de Secteur  
20h30 - élargie aux responsables de la pastorale des enfants et des jeunes

Vendredi 9 18h00 – UCC – Aumônerie des lycées

Samedi 8 9h30 Aumônerie des 4-3 à Notre Dame du Sacré-Cœur de Coeuilly

Ce mois-ci, la messe aux Opalines sera vendredi 23 novembre à 15h



### Nouvelle année liturgique

Si vous désirez vous procurer **le nouveau Missel 2019**, merci de laisser vos coordonnées : nom, adresse, téléphone ainsi que le règlement de **9.00 € à la commande**, sous enveloppe au presbytère **avant le 15 novembre**.



### Foire au troc et au cochon Samedi 3 et dimanche 4 novembre,

Vous êtes attendus, dans nos salles de la rue de l'église et à notre stand sur la place, pour la grande vente annuelle. **L'UCC**

**Accueil:** Mercredi 17h-19h; Vendredi 10h-12h; Samedi 10h-12h

**Messes:** Samedi 18h et dimanche 10h  
Mardi et Vendredi 8h30

### Paroisse Saint Saturnin

Eglise: 11, place de l'Eglise, 94500 Champigny-sur-Marne

Presbytère: 5 rue Müsselburgh, 94500 Champigny-sur-Marne Tel 01 47 06 01 31

Salles à l'U.C.C. (Union des Chrétiens de Champigny) 21, rue de l'Eglise  
email de la paroisse: saint-saturnin-champigny@orange.fr

Modérateur: Père Bruno Cadart; tel 07 83 59 91 67 - email: curesaintsaturninchampigny@gmail.com  
Père Jérald Benjamin 07 51 45 13 20; Père Gilles François 06 86 76 93 69



## Saint Saturn' Info N° 9

**1er au 4 novembre 2018**

### Tous « donateurs »...

#### « Ils mettaient tout en commun...

*« Ils étaient assidus à l'enseignement des apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières. La crainte gagnait tout le monde : beaucoup de prodiges et de signes s'accomplissaient par les apôtres. Tous ceux qui étaient devenus croyants étaient unis et mettaient tout en commun. Ils vendaient leurs propriétés et leurs biens, pour en partager le prix entre tous, selon les besoins de chacun. » (Actes 2,42-45)*

En cette fin d'année, nous voudrions réfléchir avec vous à la prise en charge financière de la vie de l'Eglise en général, au denier de l'Eglise en particulier. Nous vous redonnons quelques informations qu'il est bon de connaître et invitons chacun et chacune à voir où il en est de cette dimension de notre vie chrétienne, de notre implication personnelle dans la vie de notre communauté paroissiale.

Au début de l'histoire de l'Eglise, les croyants « mettaient tout en commun ». **Aujourd'hui encore, ce sont les chrétiens qui font vivre l'Eglise** qui ne reçoit aucune aide ni de l'Etat, ni du Vatican.

L'argent est géré par un « Conseil Economique Paroissial ». Personne ne peut recevoir ou dépenser sans en rendre compte à ce conseil et sans que les comptes ne soient contrôlés par le diocèse, rendus accessibles aux paroissiens chaque année.

Les chrétiens partagent à diverses occasions. Ils le font en conscience, et en fonction de leurs possibilités. Nous connaissons tous l'Evangile de la veuve qui donne deux piécettes et dont Jésus dit qu'elle a donné plus que les riches qui avaient donné de grosses sommes, parce qu'elle avait donné de son nécessaire (Marc 12,41-44).

#### Les recettes de la paroisse:

- **Le denier de l'Eglise:** c'est le don que les chrétiens font pour que l'Eglise puisse rémunérer les prêtres et les laïcs embauchés par l'Eglise. Nous vous rappelons que les prêtres reçoivent une somme fixe, quels que soient les dons des fidèles, quelle que soit la paroisse où ils sont, quel que soit le nombre d'intentions de messes qu'ils ont reçu ou non. Ils reçoivent 1 030 € par mois. Cette somme vient pour une part du denier de l'Eglise, pour une part des offrandes faites quand des chrétiens demandent que la messe soit célébrée à une intention particulière. Le jour où les chrétiens ne donnent plus au denier de l'Eglise, il n'y a plus de



quoi rémunérer les agents pastoraux...

- **Les intentions de messe:** On « n'achète pas une messe ». Mais une coutume s'est faite de faire un don au moment où l'on demande à ce que l'on prie plus particulièrement pour telle ou telle intention. Tout est mis dans une caisse commune qui permet d'assurer une partie de la somme fixe remise chaque mois aux prêtres.

- les **quêtes**, les **offrandes** faites à l'occasion de célébrations (baptêmes, obsèques, mariages), les **participations aux frais** pour le caté ou pour d'autres activités de l'Église, l'argent de la **location des salles pour des fêtes**, qui permettent d'assumer les dépenses de fonctionnement de la paroisse.

- les **dons**, les legs, qui permettent des investissements particuliers.

### Tous appelés à être « Donateurs au denier de l'Église »

En cette fin d'année, nous invitons chacun et chacune à se demander où il en est de cette participation à la vie de l'Église.

**Si vous êtes déjà donateurs**, ce peut être le moment de voir si votre participation au denier, aux autres ressources de l'Église, mais aussi pour des associations caritatives, correspond à un vrai partage, à une vraie « mise en commun des biens », dont parlent les Actes des Apôtres. Quelle part cela représente dans votre budget?

**Si vous n'êtes pas encore donateur**, vous êtes invités à prendre votre place dans la communauté des croyants qui partagent pour que l'Évangile soit annoncé. Même si tu es un enfant, tu n'es pas trop petit pour prendre ta place dans la communauté des croyants et partager un petit peu de ton argent de poche, même « 2 piécettes », si elles correspondent à un vrai don pour toi. Tout don, même « petit » est précieux.

En 2017, il y a eu 136 donateurs quand nous sommes bien plus nombreux dans la communauté. **Avec vous, nous lançons un défi : tous devenir donateurs !**

### Personne n'est exclu de la vie de l'Église pour des raisons matérielles

Récemment, nous avons découvert qu'une enfant n'était pas inscrite au catéchisme parce que la famille ne pouvait pas payer. Nous vous rappelons que les participations demandées correspondent aux frais réels, mais que celui qui ne peut verser cette somme, est invité à le signaler, et que, plus que d'autres encore, il a sa place en Église.

### Merci...

Nous remercions tous ceux et celles qui entendront cet appel et restons à votre disposition pour toute explication, information.

**Ensemble, donnons-nous les moyens d'annoncer l'Évangile sur notre quartier du centre de Champigny et dans notre diocèse de Créteil.**

Père Bruno Cadart et Mr Bernard Favre Bonte  
(président et vice président du conseil économique paroissiale)



« On vend les calendriers de l'ACE, on gagne 2000 euros, on donne la moitié pour les enfants pauvres, on met l'argent dans une enveloppe, on écrit dessus pour les enfants pauvres du monde entier, et on met l'enveloppe dans la boîte aux lettres (sans choisir une association), comme cela ce sera plus juste. »

Après une année sur l'amitié, c'est le thème de la solidarité qui a été choisi par le Conseil National des enfants de l'ACE pour cette année 2018/2019.

Tu as entre 6 et 15 ans, toi aussi tu veux prendre le temps de jouer, rencontrer des copains et copines, partager ta vie et ta foi, prendre des décisions avec d'autres enfants et jeunes pour changer ta vie et celles des autres, parce qu'ensemble on est « plus fort », parce que tu as envie de mener des projets de solidarité, alors viens !

<http://www.ace.asso.fr/> Contact : Emmanuelle BOURLON – Tél. 06 29 92 88 01



### Invités à une réunion sur les legs...

- « A qui vais-je léguer le travail de toute une vie ? »
- « Comment léguer ce travail de toute une vie à mes héritiers **sans que rien ne leur soit enlevé** et permettre à l'Église (ou une autre association d'intérêt public) de recevoir une part de ce qui ira à l'état si je ne fais pas de leg à une association ? »
- « Comment faire perdurer les valeurs chrétiennes qui m'ont animé toute ma vie ? »

Ces questions, et de nombreuses autres tout aussi personnelles, peut-être vous les posez-vous aussi, soit pour vous-mêmes, soit pour conseiller des proches.

Nous vous invitons à venir nombreux participer à la **réunion d'information sur les legs pour les chrétiens de Champigny samedi 17 novembre à 14h à l'U.C.C. 21, rue de l'église.**

### Obsèques :

Claude Le Guellec, mercredi 31 octobre